

**P.V. n° 17 – en visioconférence**

**Présidente** : Mme. BERTON.

**Présents** : Mmes. BOLLATI – CAIRAULT – ESCACQ – FERNANDEZ – HOURCAILLOU – LOPEZ – RIVIERE – MM. BARSACQ DUCOUT – CHALLAT – CORNIER – DECHERF – ETHEVE – FORT – GRELLAUD – LEVEQUE – MONTANE.

**Excusé** : Mme. CHAMPARNAUD – M. BLOT.

**Absent** : M. ROUSSELY.

**Administratifs** : Mme. JUGE - M. NAVARRO - LE MIGNOT.

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : [juridique@lfna.fff.fr](mailto:juridique@lfna.fff.fr) , le droit d'examen étant de 114 euros.*

*Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).*

**COUPE NOUVELLE-AQUITAINE U15 FEMININE A 11**

**1/8èmes de Finale :**

La Commission homologue les résultats des **8** matches de ce tour avec les dossiers suivants :

**Match n° 53238858** – E.S. Saintes Football / F.C. Bressuire du 19/04/2025

Courriel du F.C. Bressuire du 17/04/2025 informant de son forfait.

La commission déclare le **forfait du F.C. Bressuire** et dit l'E.S. Saintes Football qualifiée pour la suite de la compétition.

**Amende de 53 euros** pour forfait au club du F.C. Bressuire.

**Match n° 53238859** – A.S. Ambazac / Chamois Niortais F.C. Ent. du 19/04/2025

Courriel du club des Chamois Niortais F.C. du 18/04/2025 informant que " **Bonjour, l'association est en liquidation depuis le 10 avril, j'ai envoyé le jugement à Mr Lestrade. Dans la mesure où nous ne sommes pas sûr d'être assurés pour ces rencontres, aucune équipe (filles et garçons) ne participe aux championnats ou coupes jusqu'à la fin de la saison. Guy Fleurquin, Président de l'association Chamois Niortais FC.** »

La Commission déclare le **forfait de l'équipe des Chamois Niortais F.C. Ent.** et dit l'A.S. Ambazac qualifié pour la suite de la compétition.

Compte-tenu de la situation particulière du club des Chamois Niortais F.C. (*liquidation judiciaire*), **aucune amende pour forfait ne lui sera appliqué.**

## Calendrier des ¼ de Finale

4 matches avec les 8 vainqueurs des 1/8èmes de Finale.

Le tirage au sort, avec constitution de 2 groupes géographiques, est effectué par la commission lors de cette réunion en visioconférence :

- **Match n° 1** : E.S. Saintes Football (**Ligue** – 17) / A.S. Ambazac (**District** – 87)
- **Match n° 2** : F.C. Girondins de Bordeaux (**District** – 33) / Angoulême Charente F.C. (**District** – 16)
- **Match n° 3** : S.A.G. Cestas (Ligue – 33) / S.A. Mérignacais (District – 33)
- **Match n° 4** : Lapurdiko Izarra (District – 64) / La Bastidienne (Ligue – 33)

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **samedi 17 mai 2025 à 15h00**.

La durée de la rencontre est de **80 minutes**, divisée en deux périodes de 40 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur (**il ne sera pas joué de prolongation**).

**Les arbitres centraux seront désignés par la C.R. Arbitrage et les assistants par les C.D.A. des clubs recevants.**

La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe recevante.

## REGLEMENT FINANCIER

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

## ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueuses de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

## TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à [competlfna@lfna.fff.fr](mailto:competlfna@lfna.fff.fr)

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

**Cette coupe régionale est exclusivement ouverte aux joueuses des catégories U14 F., U15 F. et U13 F. (3 maximum) aux conditions de sur-classement de l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.**

**Les clubs peuvent faire figurer 14 joueuses au maximum sur la feuille de match jusqu'aux ½ finales incluses.**

**La réglementation de l'Exclusion Temporaire reprise à l'Annexe 3 des R.G. de la LFNA est applicable sur toute la compétition.**

**La règle des remplacées remplaçantes s'applique durant toute la compétition.**

## Calendrier des ½ Finales

Il est également procédé ce jour au **pré-tirage des ½ Finales** :

- Vainqueur **Match n° 3** / vainqueur **Match n° 2**
- Vainqueur **Match n° 1** / vainqueur **Match n° 4**
- 

**La désignation des clubs recevants pour ces ½ Finales sera déterminée en fonction de la position des équipes lors des ¼ de Finale (recevant/visiteur).**

**2 Matches** à jouer sur le terrain du club premier nommé le **samedi 31 mai 2025 à 15h00**.

La durée de la rencontre est de **80 minutes**, divisée en deux périodes de 40 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur (**il ne sera pas joué de prolongation**).

**Les arbitres centraux seront désignés par la C.R. Arbitrage et les assistants par les C.D.A. des clubs recevants.**

La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe recevante.

## **REGLEMENT FINANCIER**

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

## **ACCES AUX MATCHES**

Les dirigeants et joueuses de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

## **TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES**

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.  
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à [competlfna@lfna.fff.fr](mailto:competlfna@lfna.fff.fr)  
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

**Cette coupe régionale est exclusivement ouverte aux joueuses des catégories U14 F., U15 F. et U13 F. (3 maximum) aux conditions de sur-classement de l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.**

**Les clubs peuvent faire figurer 14 joueuses au maximum sur la feuille de match jusqu'aux ½ finales incluses.**

**La réglementation de l'Exclusion Temporaire reprise à l'Annexe 3 des R.G. de la LFNA est applicable sur toute la compétition.**

**La règle des remplacées remplaçantes s'applique durant toute la compétition.**

Une proposition a été faite visant à avancer la finale de la Coupe Nouvelle-Aquitaine U15 Féminine au samedi 7 juin, afin qu'elle se déroule en même temps que la finale U15 Garçons.

Après consultation des huit clubs concernés, un seul s'est opposé à ce changement de date.

En l'absence d'un accord unanime, la Commission Régionale de Féminisation a **décidé de maintenir** la date initiale de la finale U15 Féminine au **dimanche 15 juin 2025**.

## CHAMPIONNATS

### U18 FEMININES A 11 – PHASE ELITE LFNA

Match n° 29869212 – Poule unique – F.C. Girondins de Bordeaux (2) / Limoges Football du 12/04/2025

Courriel du Limoges Football du 11/04/2025 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du Limoges Football**.

Amende de 109 euros pour forfait au Limoges Football (1er forfait).

Match n° 29869184 – Poule unique – Chamois Niortais F.C. / Trélissac A.P.F.C. du 19/04/2025

Courriel du club des Chamois Niortais F.C. du 18/04/2025 informant que " **Bonjour, l'association est en liquidation depuis le 10 avril, j'ai envoyé le jugement à Mr Lestrade. Dans la mesure où nous ne sommes pas sûr d'être assurés pour ces rencontres, aucune équipe (filles et garçons) ne participe aux championnats ou coupes jusqu'à la fin de la saison. Guy Fleurquin, Président de l'association Chamois Niortais FC.** »

Courrier de la F.F.F. (COMEX du 25/04/2025) indiquant « **prononcer, en application de l'article 234 des règlements généraux de la FFF, une déchéance totale des droits sportifs de l'Association CHAMOIS NIORTAIS FOOTBALL CLUB – CENTRE DE FORMATION pour l'ensemble des équipes qui ne peuvent plus participer à des compétitions de niveau national, régional ou départemental.** »

La Commission déclare le **FORFAIT GENERAL de l'équipe des Chamois Niortais F.C.**

Compte-tenu de la situation particulière du club des Chamois Niortais F.C. (*liquidation judiciaire*), **aucune amende pour forfait général ne lui sera appliqué.**

Les clubs devant rencontrer cette équipe seront exempts aux dates prévues au calendrier.

### U15 FEMININES A 11 – PHASE ELITE LFNA

Match n° 30107714 – Poule A – Trélissac A.P.F.C. / Foot Génération 2000 du 15/03/2025

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 28/03/2025 qui **donne le match à jouer à une date ultérieure.**

Cette rencontre a été jouée le 19/04/2025.

Match n° **30107723** – Poule A – E.S. Saintes Football / Foot Génération 2000 du 12/04/2025

Courriel de Foot Génération 2000 du 11/04/2025 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de Foot Génération 2000**.

Amende de 109 euros pour forfait à Foot Génération 2000 (1er forfait).

## Développement

Un retour sur les travaux menés par les quatre groupes (U6/U13 – U14/U18 – Seniors – Communication) a été présenté.

### U16-U13F :

- Mise en place de critérium par les districts pour les U6 à U11 (toutes les filles du département) sur des dates notées au calendrier général de chaque district.
- Ouvrir les catégories d'âge pour permettre de multiplier les équipes.
- Rester sur du foot à 4 pour les U7, sur du foot à 4 ou à 5 sur les U9 et sur du foot à 5 ou à 8 pour les U11 en diversifiant les pratiques.
- Avoir des échanges avec les autres districts afin de savoir ce qu'il se fait dans les autres Départements.
- Laisser les meilleures qui le souhaitent avec les garçons.
- Mise en place de cycles dans les écoles.

### Intervention N°1 :

- Trop de contraintes pour les clubs pour former des équipes et les faire jouer.
- Avoir un visuel (carte géographique) par départements avec les clubs qui possèdent des filles (même si ce n'est qu'une seule).
- Réserver des journées bloquées au calendrier général en début de saison pour que les filles puissent se rencontrer.
- Format critérium ou rassemblement où toutes les filles d'un même secteur peuvent venir pour jouer entre elles.
- L'encadrement doit être la clé du développement du foot féminin avec des personnes qui ont envie de s'investir sur du long terme.

### Intervention N°2 :

- Réfléchir à la possibilité dans les calendriers généraux des districts de bloquer des dates.
- Reprendre l'idée de « *Invite ta copine* » sur chaque plateau féminin.
- Possibilité d'une assurance spécifique pour ces filles non licenciées afin de les inciter à la pratique.
- Encadrement spécifique sur le foot des petites afin de pouvoir avoir des projets à plus long terme.

### **Intervention N°3 :**

- Réfléchir à mettre plus de dates sur le calendrier général afin de donner plus de possibilité aux filles de pratiquer entre elles.
- Le développement de la masse passe par des interventions plus nombreuses des clubs dans les écoles, donc le foot à l'école doit être un élément essentiel pour développer le foot féminin.
- Développer la pratique du futsal qui est une activité qui attire les filles par rapport au contexte.
- L'encadrement doit être mis en avant afin d'avoir des projets qui se développent sur du long terme.

### **Intervention N°4 :**

- Développer l'effectif des plus jeunes.
- Inciter les clubs, pour les catégories concernées à avoir au moins une féminine par équipe. Prévoir des récompenses pour ceux qui jouent le jeu ou des pénalités en points pour ceux qui ne respectent pas cette demande.
- Augmenter le nombre d'éducatrices, trop souvent on refuse de nouveaux joueurs car le nombre d'équipes est limité, du fait de l'encadrement. Ceux qui ont commencés à 6 ans sont repris mais les nouvelles demandes ne sont pas honorées. Les féminines en font partie.
- Inciter les équipes de jeunes joueuses à être encadrées par des joueuses seniors en plus d'un/e encadrant/e de l'équipe. Ce qui permet de réinvestir les qualités footballistiques et l'expérience des aînées vers les plus jeunes.
- Stage de Formation de tous les seniors aux formations d'éducateur CFI, de U6 à Seniors, Une formation par année de pratique. A mettre en place par le district.
- Demander aux districts des réunions dédiées au foot féminin avec tous les clubs afin de mettre en œuvre des actions communes. Foot à l'école, mixité obligatoire des équipes, formation d'éducateur, d'arbitre

### **Intervention N°5 :**

- Obligation de mettre des dates fixes au calendrier général dès le début de la saison dans tous les départements.
- Afin d'attirer le plus de filles possibles, varier les formats de pratique (foot à 3, à 4, à 5, jeu d'éveil etc...).
- Avoir plusieurs temps de réunion dans la saison avec les référents féminins des clubs.
- Développer le futsal pour les filles.
- Créer des passerelles entre clubs et écoles.
- Avoir plus d'impact sur les clubs (obligations, formations d'éducatrices ou éducateurs, foot à l'école...).
- Pour les filles en mixité, leur donner la possibilité de jouer autant que les garçons en mettant des obligations de temps de jeu.

## U14 – U18 :

### **Rappel du contexte et enjeu des compétitions jeunes :**

#### U18 :

- Les championnats doivent impérativement se terminer à la mi-mai afin de transmettre les informations à la FFF.
- Volonté d'avoir les meilleurs équipes de la saison pour la montée en U19 Nat
- Format 2 phases car constats que les meilleurs équipes en année N sont constitués de beaucoup de U18 qui la saison qui suit sont U19

#### U15 :

- Une partie développement avec des compétitions de proximités
- Une 2<sup>ème</sup> partie pour les meilleurs (12 équipes) en Ligue et les autres en fonctionnement libre dans chaque secteur

### **Le diagnostic :**

#### U18 :

- Le format à 10 équipes engendre beaucoup de déplacement
- Format qui permet d'avoir les meilleurs de la saison en cours
- Difficulté pour ceux qui sont en phase de brassage avec un gros club (Girondins par exemple)
- Problème concernant le nombre de matchs au niveau district ou interdistrict, mais pas au niveau ligue.
- 1<sup>ère</sup> phase courte
- Finalement le système en 2 phases est « le moins pire »

#### U15 :

- Trop peu d'équipes en U15 (72) donc difficultés de fonctionner
- Pas assez de match
- Difficulté du fait qu'il y a moins d'équipe et en plus elles sont réparties entre le foot à 8 et à 11

### **Pistes de réflexions :**

#### U18

- 2 poules en R1
- 1 poule en R1 et 2 en R2
- Championnat sur l'année
- Engagement libre / au niveau
- Longueur de la 1<sup>ère</sup> phase
- Remettre tout le monde en Ligue
- Ouverture du créneau le dimanche matin
- Création d'une coupe U18 pour les clubs sauf R1 pour augmenter le nombre de match
- Obligation en matière d'encadrement

#### U15

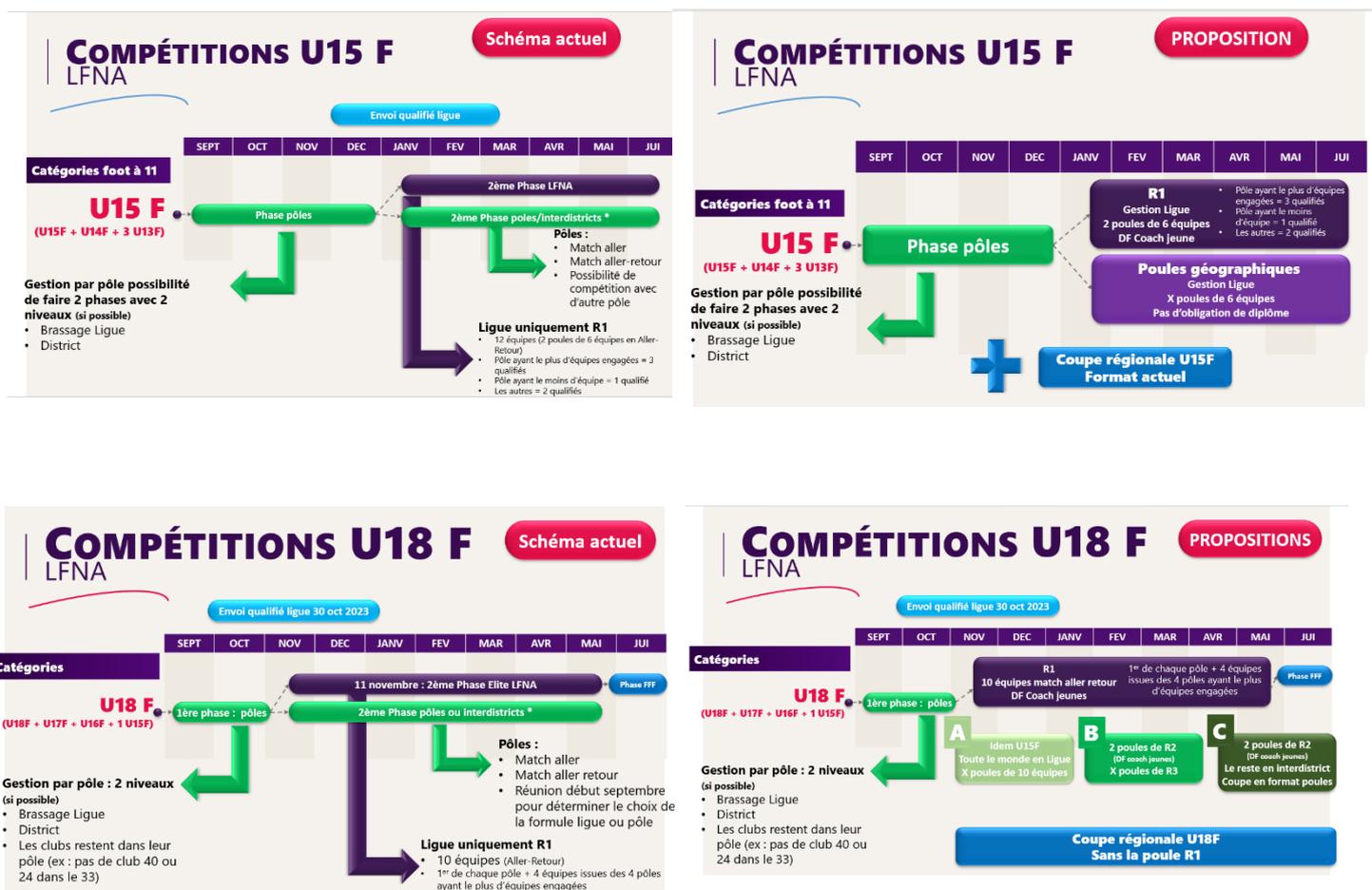
- Favoriser les ententes de clubs
- Obligation en matière d'encadrement

- Création d'une coupe en format poule pour augmenter le nombre de match. Poule avec club hors district pour changer, qui pourrait commencer en 2<sup>ème</sup> phase
- 1<sup>ère</sup> phase pôle, 2<sup>ème</sup> phase ligue pour tout le monde

### De manière général :

- Feuille de route pour les clubs pour les aider à se développer
- La section féminine doit émaner d'un réel projet club, ce qui sous-entend un traitement équitable

Un point a été fait sur le schéma des compétitions :



Enfin est évoqué le sujet de la compétition U14F – U17F : sur le principe ce n'est pas possible, mais si le district le juge nécessaire :

- Pas de U13F ni de U18 F
- Pas de foot à 11
- Uniquement en critérium

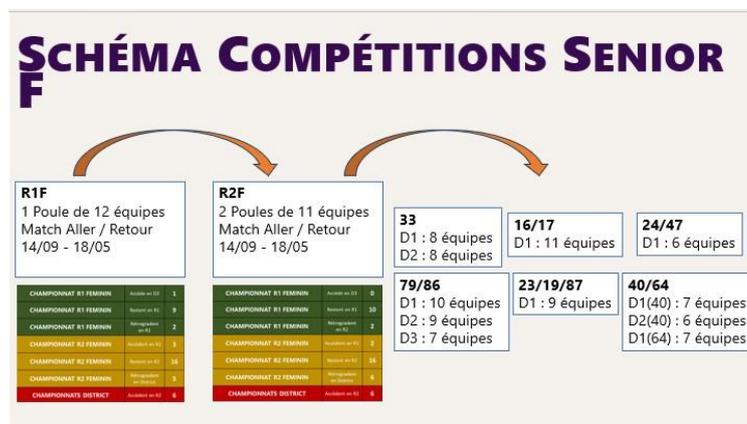
### Séniors :

Une réflexion a été menée concernant le calendrier des compétitions R1F et R2F pour la saison 2025-2026 :

- 1<sup>ère</sup> phase : match aller seulement (11 journées)
- 2<sup>ème</sup> phase : play off et play down (2 poules de 6 clubs – 10 journées) – Les points acquis en 1<sup>ère</sup> phase ne sont pas conservés en 2<sup>nd</sup>e phase

Le courrier du District des landes et des PA (demande d'avoir un représentant de chaque district qui monte en R2F) nous amène à réfléchir sur le système de montée et descente qui semble moins cohérent aujourd'hui.

Aujourd'hui : 1 montée par pôle ou district (le district de la Gironde fonctionne seul) – Le nombre d'équipe par pôle est très différent (certains ont 6 équipes et d'autres une vingtaine) :



### Projection :

Saison		Saison		Saison		Saison
2025/2026	<u>R2 à District</u>	2026/2027	<u>R2 à District</u>	2027/2028	<u>R2 à District</u>	2028/2029
24 équipes	6 descentes	24 équipes	2 descentes (1 par poule)	30 équipes	9 descentes (3 par poule)	30 équipes
Poule A	<u>District à R2</u> 6 montées	Poule A	<u>District à R2</u> 8 montées	Poule A	<u>District à R2</u> 9 montées	Poule A
12 équipes		12 équipes		10 équipes		10 équipes
Poule B	12 équipes	10 équipes	10 équipes	Poule B		
12 équipes				Poule C	10 équipes	Poule C
				10 équipes		10 équipes

Il faut trouver un système qui permettrait d'avoir plus d'une montée pour les districts qui ont plus de 10 équipes en championnat district.

- Moins de 10 équipes : 1 montée
- Plus de 10 équipes : 1 montée + 1 barragiste

Si on prend le nombre aujourd'hui d'équipe par district et si on applique cette nouvelle règle :

33, 79/86, 40/64 : 1 montée (soit 3 montées) + 1 barragiste (soit 3 barragistes)

16/17, 24/47 et 23/19/87 : 1 montée (soit 3 montées)

Si on fait 3 poules de 10 équipes en R2 pour la saison 2027/2028 (on passera donc de 24 équipes à 30).

**En attendant la saison 2028/2029, si la Ligue doit repêcher des équipes (en cas de forfait ou autre), la priorité devrait être donnée aux équipes ayant terminé 2èmes en District, plutôt qu'à celles initialement reléguées de R2 vers le District.**

- Obligations des clubs de R1/R2

	Saison 2024/2025	Saison 2025/2026	Saison 2026/2027	Saison 2027/2028	Saison 2028/2029
R1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 équipe U12 F / U19 F (ententes non valables)</li> <li>• 1 Ecole Féminine de Football comportant au moins 12 joueuses licenciées U6 à U11</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 équipe U13F ou U15F</li> <li>• 1 équipe U18F ou U19F</li> <li>• 1 Ecole Féminine de Football Argent ou Or labélisée</li> </ul>
R2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Ecole Féminine de Football comportant au moins 10 joueuses licenciées U6 à U11</li> <li>• Recommandé : une équipe de jeunes U12 F / U19 F</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 équipe U13F ou U15F ou U18F</li> <li>• 1 Ecole Féminine de Football Bronze labélisée</li> </ul>

**Actions à mettre en place :**

- Des bons de carburant pour aider les clubs dans leurs déplacements.
- Autoriser les ententes au niveau régional sur l'année de la montée, sans autorisation d'accéder à la division supérieure, la saison suivante.

## Communication :

Axe 1 : Dynamisation de la communication digitale

Axe 2 : Renforcer la présence médiatique

Axe 3 : Structurer la communication institutionnelle

Axe 4 : Communiquer pour développer

### Axe 1 :

- Création de l'information hebdomadaire : Le tour des districts au féminin
  - Elaboration d'un calendrier éditorial partagé entre les districts
  - Contenus tournés vers le développement du football féminin
  - Questions clés : qu'as-tu fait ? Que vas-tu faire pour le développement du football féminin ?
  - Création d'un visuel de présentation
- Collectif TEAM EDUCATRICE
  - Visuel/flyer à créer : « Tu es éducatrice ? Rejoins-nous ! »
  - Vérifier la présence de référentes par district et relancer le contact
- Instagram/Tiktok :
  - Public ciblé : adolescentes et jeunes adultes
  - Contenus thématiques (foot à l'école, invite ta copine, etc...)

### Axe 2 :

- Campagne « La rentrée du football au féminin »
  - Rechercher des partenaires médias
  - Proposer un kit clé en main aux clubs
  - Rédiger un communiqué de presse
  - Identifier les médias partenaires actuels
- Pass Foot
  - Vérifier la continuité du dispositif et sa répartition financière

### Axe 3 :

- Site LFNA
  - Carte interactive des actions féminines
  - Annuaire des contacts Sections féminines
  - Réflexion sur les canaux de contact (mail/téléphone)
  - Problématique des adresse mail des clubs

**Axe 4 :**

- Valoriser le programme Foot à l'école (dotation matériel / indemnité club)
- Relancer la campagne « invite ta copine » (support FFF sur FB et Instagram)
- Mettre en avant les formations éducatrices « gratuites »
- Promouvoir la féminisation des instances
- Nommer des référents « foot féminin » dans chaque district

Comment ?

- Renforcer le lien avec les clubs et les districts
- Un référent LFNA foot féminin pour une coordination avec les districts
- Création de postes service civique
- Valorisation des arbitres de haut niveau (réseaux, clubs, écoles)

Informations à clarifier :

- Que peut-on communiquer à l'extérieur ?
- Comment peut-on se présenter officiellement ?
- Possibilité de se déplacer dans les districts pour communiquer ?

La Présidente,  
**Natacha BERTON**



Le Secrétaire de séance,  
**Tom LE MIGNOT**



**Procès-Verbal validé le 14/05/2025 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA.**

